

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

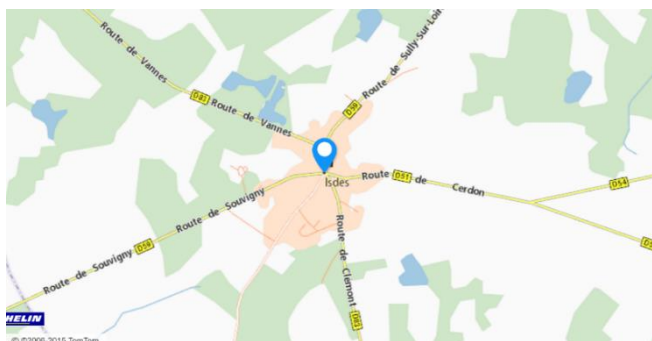
Nous arrivons au bout... à moins que !

Après bien des péripéties, le Plan Local d'Urbanisme d'Isdes devrait voir le jour avant l'été (l'été 2017, et non pas l'été 2016 comme nous l'avions imprudemment annoncé l'année dernière !), dès que les nombreuses « parties prenantes » (administrations diverses) auront fait leurs dernières remarques.

Ce PLU a été voulu par le Conseil Municipal depuis 2009, travaillé pendant toute la mandature précédente, validé en avril 2013, puis annulé par le tribunal administratif le 1^{er} juillet 2014, rendant ainsi notre équipe responsable de « reprendre le flambeau ». C'est ce qui a été fait.



Nous aurions pu croire (*nous l'avons effectivement cru !*) que tout le travail d'étude spécifique ayant été fait, la remise sur les rails devait être rapide ! C'était sans compter avec les changements incessants de la réglementation, avec toutes ces lois que chaque ministre prépare pour laisser un nom dans l'Histoire (ex. GRENELLE II NKM, ALUR-Duflot, Macron...), avec toutes ces « directives » que la moindre instance intermédiaire se croit obligée de générer (le Pays, les Syndicats de tous ordres...).



De plus et à juste titre, certains ont fait remarquer que nous aurions pu éviter de persévérer car bientôt l'Intercommunalité devra établir un PLUi (intercommunal !) et qu'il y avait un risque de redondance, surtout au niveau des dépenses, humaines et financières. Toutefois, le Conseil a décidé majoritairement de poursuivre ce travail localement, la raison principale étant de conserver les spécificités de notre village au cœur de la Sologne et son architecture typique (Rappel : dans la

nouvelle Intercommunalité Val de Sully, Isdes n'est plus qu'une commune parmi dix-neuf autres, moins de 600 habitants sur plus de 24.000, avec une voix sur quarante-quatre conseillers communautaires, la plus éloignée du val de Loire, etc. ...).

Après une réunion publique qui a réuni le 7 octobre 2016 un grand nombre d'Isdois et permis de répondre à de nombreuses questions, le Conseil Municipal a décidé, le 13 janvier dernier, d'arrêter le dossier en l'état, de le transférer à la Préfecture puis aux divers associés, avant une enquête publique qui devrait se tenir courant Mai.

Dès à présent, tous les Isdois sont invités à venir en Mairie où se trouve un exemplaire du Dossier Final (à consulter sur place) ainsi que des Planches de situation explicites. Un registre est aussi à disposition pour recueillir vos remarques.

Nous « croisons les doigts »

Christian Colas